

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 24 mars 2005

N° E050360 - CEMATE/2

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par :

REFLECTIV
4 rue Soddy
94000 CRETEIL

Marque commerciale :

FILM DECORATIF

Description sommaire :

Composition globale : Film adhésif en polyester.

Application : Film adhésif de décoration.

Masse : (70 environ) g/m²

Epaisseur : (36) µm

Coloris : Blanc translucide - Aspect : bandes blanches / bandes transparentes

Rapport d'essais :

N° E050360 - CEMATE/2 du 24 mars 2005

Nature des essais : Essai(s) par rayonnement.

Classement :

M1

ADHESIVE SUR PLAQUE DE VERRE DE 4 mm

Durabilité du classement (annexe 22) :

NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° E050360 - CEMATE/2 annexé.

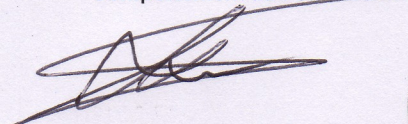
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexé.

Trappes, le 24 mars 2005

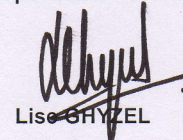
Le Chef de la Division
Comportement au Feu



Alain SAINRAT



Réalisation de l'essai
Guillaume LE GOFF
La Responsable Technique



Lise CHYZEL